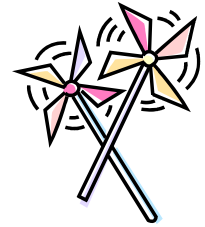


« Mon combat contre la maladie de mon fils »

Une maman de Saint-Placide



Création de la zone R501 sur le site du Festi-Vent sur glace

(Pour aider la recherche médicale contre la maladie de Crohn)

Les enfants se mobilisent pour aider les autres enfants malades en fabriquant des objets du vent à partir de matière recyclée. Les festivaliers pourront acheter, de façon symbolique, ces objets ou un virevent et l'installer sur le site dans la Zone R501.

De plus, vous pourrez vous procurer des virevents au bureau du Festi-Vent sur glace durant les heures d'ouverture avant le 21 février ou en communiquant avec Sandra Olivier au 450 258-2015. Tous les profits seront remis à l'Hôpital Sainte-Justine (pour les enfants).

Cette animation me tient particulièrement à cœur, car chaque petite aide fait avancer la recherche. Merci aux personnes qui me soutiennent dont le Gîte la Capucine et le comité des Loisirs.

Venez nombreux !

Sandra Olivier



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

M^e Nathalie Lauzière

Directrice générale de la municipalité de Saint-Placide

QUE SELON LA DERNIÈRE IMPOSITION DE TAXES, le rôle de perception est complété et déposé au bureau municipal depuis le 31 janvier 2008. Toute personne dont le nom y apparaît comme sujette au paiement desdites taxes, arriérés ou autres deniers, est tenue de les payer dans les trente jours suivants la mise à la poste de la demande de paiement, c'est-à-dire, pour le 11 mars 2008 et ce, conformément à la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 4^{ième} jour du mois de février, de l'an deux mille huit.

M^e Nathalie Lauzière
Directrice générale